



## Mettre de l'argent dans la maison de mon ami

Par **Lilise**, le **05/02/2014** à **08:15**

Bonjour,

Mon ami vient d'hériter de la maison de sa grand mère . Il paye l'achat et toute la rénovation seul parce que la maison n'appartient qu'à lui chez le notaire.

A la fin des travaux il n'aura plus beaucoup de finance pour finir les aménagements (cuisine, salle de bain, électroménagers )

Ma question est la suivante:

Si je fais un crédit à la consommation , est-ce qu'il existe un document officiel chez le notaire pour mentionner cet apport pour "me protéger" en cas de séparation ?

Merci de votre aide.

Par **domat**, le **05/02/2014** à **10:13**

bjr,

il vaut mieux éviter d'investir dans un bien qui ne vous appartient pas et qu'en cas de séparation, vous serez obligé de quitter.

si vous empruntez l'organisme de crédit ne connaîtra que vous en particulier en cas de difficultés de remboursement.

la solution c'est de faire une reconnaissance de dette même sous seing privé mais en cas de difficultés vous serez contraint de saisir le juge.

cdt

Par **Lilise**, le **05/02/2014** à **11:41**

Merci de votre réponse.